

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

3^e séance, 24^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 19 octobre 2021 à 18 h, à distance Teams.

Membres du comité exécutif présents :

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif et parent d'un élève
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Madame Ève Lapointe, présidente du CA (membre d'office) et parent d'un élève
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant
Madame Louise Roberge, membre issue du personnel d'encadrement

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Madame Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue aux membres.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Ève Lapointe propose l'ouverture de la séance ordinaire du comité exécutif du 19 octobre 2021 à 18 h.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CEX-21-22-010

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

- 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 31 août 2021
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Affiliation à la Délégation du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) – Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) pour l'année scolaire 2021-2022
- 2.2 Centre de formation professionnelle de Lévis (CFP de Lévis) – Évacuation secteur mécanique automobile – Adjudication de contrat
- 2.3 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de deux chargeuses pelleteuses usagées 2021 max 1500 heures ou 2022 neuves catégorie 0704 – Adjudication de contrat
- 2.4 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de deux grues télescopiques automotrices – Adjudication de contrat

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des membres

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-21-22-011

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 31 août 2021

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 31 août 2021 a été remis à tous les membres du comité exécutif dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 31 août 2021 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

**CEX-21-22-012
SÉ**

2.1 Affiliation à la Délégation du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) – Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) pour l'année scolaire 2021-2022

ATTENDU qu'en vertu du *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* (1.10), nous avons mandaté monsieur Nicolas Laroche-Turcotte, pour le secondaire, et madame Mylène Côté, pour le primaire, à titre de délégués auprès de la Délégation du RSEQ-Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle;

ATTENDU l'importance qu'occupe le sport étudiant dans l'ensemble des activités éducatives du Centre de services scolaire des Navigateurs;

ATTENDU le taux élevé de participation de nos élèves aux rencontres sportives régionales et la qualité de cette participation;

ATTENDU le bien-fondé de l'affiliation à la Délégation du RSEQ-Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) et les avantages que le centre de services scolaire en retire;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE, pour l'année 2021-2022, le Centre de services scolaire des Navigateurs paie son adhésion en fonction de sa clientèle officielle en date du 30 septembre 2021, pour un montant de 6 513,92 \$, à la Délégation du RSEQ Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA).

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-21-22-013
SRM**

2.2 Centre de formation professionnelle de Lévis (CFP de Lévis) – Évacuation secteur mécanique automobile – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210902-09 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour retenir les services d'un entrepreneur en vue de travaux de ventilation dans le secteur mécanique du Centre de formation professionnelle de Lévis (CFP de Lévis);

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 29 septembre 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuées par la firme d'ingénieurs, RD Technologies.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Ferblanterie Laro D.C. inc., de Sainte-Augustin-de-Desmaures, le contrat pour les travaux de ventilation dans le secteur mécanique du Centre de formation professionnelle de Lévis (CFP de Lévis), pour un montant de 144 391,90 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**CEX-21-22-014
SRM**

2.3 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de deux chargeuses pelleteuses usagées 2021 max 1500 heures ou 2022 neuves catégorie 0704 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210914-11 réalisé par les Services des ressources matérielles, dans le but d'acquérir deux chargeuses pelleteuses usagées 2021 max 1500 heures ou 2022 neuves catégorie 0704 pour le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC);

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 6 octobre 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres reçues effectuée par le CNCEC et leur conclusion que les offres suivantes répondent de façon satisfaisante au devis technique, à leurs besoins et à leur budget;

ATTENDU la recommandation de la direction du Centre national de conduite d'engins de chantier portée à la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Brandt Tractor Ltd, de Saint-Augustin-de-Desmaures, le contrat pour l'acquisition de deux chargeuses pelleteuses usagées 2021 max 1500 heures ou 2022 neuves catégorie 0704, pour un montant de 293 290 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-21-22-015
SRM**

2.4 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de deux grues télescopiques automotrices – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210915-12 réalisé par les Services des ressources matérielles, dans le but d'acquérir deux grues télescopiques automotrices pour le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC);

ATTENDU l'ouverture de la seule soumission reçue, réalisée le 6 octobre 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de la soumission reçue effectuée par le CNCEC et la conclusion que l'offre suivante répond de façon satisfaisante au devis technique, à leurs besoins et à leur budget;

ATTENDU la recommandation de la direction du Centre national de conduite d'engins de chantier portée à la directrice générale;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme public.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Consultants F. Drapeau inc., de Saint-Mathieu-de-Beloeil, le contrat pour l'acquisition de deux grues télescopiques automotrices, pour un montant de 1 642 400 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CEX-21-22-016

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 08.

ADOPTÉE à l'unanimité

Eve Lapointe

Ève Lapointe
Présidente

Sandra Cauchon

Sandra Cauchon
Secrétaire générale